



Conseil Régional - Cap'Asso

> **Contact :**

9, rue Saint-Pierre Lentin
45041 Orléans Cedex 1
Tél. : 02 38 70 31 28
Fax : 02 38 70 32 97
www.regioncentre.fr

> **Secteur :**

Permettre au secteur associatif de développer des services de qualité, des projets viables et pérennes porteurs d'emplois, en offrant à des personnes et notamment des jeunes un emploi à contrat à durée indéterminée.

> **Territoire :** Régional.

> **Bénéficiaires :**

Toutes associations loi 1901 déclarées et relevant notamment des secteurs de l'environnement, du sport, de la culture, du social, du tourisme, de l'éducation populaire et de la solidarité internationale, ainsi qu'aux groupements d'employeurs spécialisés dans l'emploi associatif.

> **Outils :**

- CAP'Asso Centre est une aide au projet d'activité intégrant la création et/ou la consolidation d'emplois.
- Seuls sont éligibles les postes :
 - En contrat à durée indéterminée.
 - À temps plein ou partiel, dans la limite d'un mi-temps minimum.
 - Travaillant à plus de 50 % de leur temps sur le projet.
- La durée de l'aide est de 3 ans maximum, éventuellement renouvelable.
- Une seule demande est possible pour un même projet sur une période de trois ans. Si le besoin d'un accompagnement de l'association est identifié, le dossier sera réorienté par le Conseil régional vers un conseiller associatif de la Conférence Permanente des Coordinations Associatives - CPCA Centre.
- Il s'agit d'une subvention qui varie de 6 000 € à 60 000 € pour la durée du projet.

> **Remarques :** Les postes créés ou consolidés sont ouverts à tout public, notamment des jeunes.